

## Dates de fermeture

- Le vendredi 11 novembre
- Le vendredi 18 décembre
- Du lundi 26 décembre au dimanche 1<sup>er</sup> janvier
- Le vendredi 1<sup>er</sup> janvier
- Le lundi 17 avril
- lundi 1<sup>er</sup> mai
- Le lundi 8 mai
- Le jeudi 25 et vendredi 26 mai
- Le vendredi 14 juillet
- Le lundi 14 et mardi 15 août

## Commission enfance

La « commission enfance » est un espace de rencontres et d'échanges pour les parents et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'association et du secteur enfance en leur permettant d'être associés et de participer à l'évolution du secteur et à l'élaboration de ses projets.

Si vous êtes intéressé-es, n'hésitez pas à en discuter avec un membre de l'équipe enfance.

## Contacts

### Permanences administratives :

A l'accueil, du lundi au vendredi,  
de 9h à 10h et de 16h à 18h30  
Auprès d'Anne-Christine et Sylvie  
[accueil@animaction.asso.fr](mailto:accueil@animaction.asso.fr)

### Renseignements, informations :

Rémy Boucard, coordinateur enfance  
02.40.31.53.18  
[enfance@animaction.asso.fr](mailto:enfance@animaction.asso.fr)

2016/2017

Port-Saint-Père  
Saint Mars de Coutais



anim'  action

27 rue de Pornic, 44710 Port-Saint-Père,  
02.40.31.53.18

[www.animaction.asso.fr](http://www.animaction.asso.fr)

Ce petit dossier de présentation du secteur comprend des fiches particulières par action. Un feuillet détaille aussi les tarifications spécifiques à nos accueils ainsi que les séances d'inscriptions

## Plusieurs actions, un projet commun

Dans un cadre de loisirs et/ou de vacances, le projet enfance travaille les questions d'autonomie, de prise de décisions et d'ouverture culturelle dans le respect des droits et besoins de l'enfant. Ces grands items peuvent vous être développés directement par l'équipe enfance ou à travers le projet éducatif enfance.

## Parentalité

Parallèlement à nos accueils, l'association met en place des actions sur les questions de parentalité : débats, prêts de jeu, espaces de discussions, ... Le Kiosk' (fonds documentaire parentalité) vous permet également d'emprunter des livres pour enfants et pour adultes. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

## Continuité éducative

Le secteur enfance travaille à créer des passerelles pour accompagner sereinement l'arrivée des enfants du multi-accueil sur nos accueils et pour permettre aux CM2 de découvrir les possibles en terme de loisirs une fois le passage en 6ème. Enfin, une priorité est donnée à l'échange avec les familles et les écoles afin de permettre un enchaînement cohérent pour l'enfant.

## Comment inscrire son/ses enfant-s sur un accueil?

Pour les inscriptions 2016/2017, il est obligatoire de réaliser un nouveau dossier complet :

- Dossier famille
- Fiche sanitaire de l'enfant
- Carnet de santé pour les fiches sanitaires
- Numéro d'allocataire et justificatif de quotient familial (disponible auprès de la CAF/MSA ou par internet)
- Moyen de paiement (chèques, espèces, chèque vacances)

Le dossier d'inscription est directement téléchargeable sur le site internet de l'association.

**Aucune inscription ne peut se faire sans dossier complet.**

### Une fois votre dossier complet :

Vous pouvez inscrire vos enfants au moment des séances d'inscription ou après celles-ci en contactant l'association aux horaires d'ouverture (9h-18h30) ou en vous déplaçant sur une permanence administrative (infos au verso).



## Périodes d'ouverture

### *Port-Saint-Père*

Ouverture tous les mercredis, toutes les petites vacances\* ainsi que les mois de juillet et août

### *Saint Mars de Coutais*

Ouverture tous les mercredis en période scolaire ainsi que le mois de juillet

\* Noël : du 19 au 23/12 uniquement

## La référence

Sur nos deux accueils, les enfants sont répartis en trois groupes d'âge qui bénéficient chacun d'espaces, d'animateurs et d'animatrices de référence :

- les enfants scolarisés de la petite à la grande section
- les enfants scolarisés en CP et en CE1
- les enfants scolarisés du CE2 au CM2

Les équipes sont mixtes entre permanent-es et animateur-ices volontaires.

## Les mercredis

Nous accueillons vos enfants à la sortie de leur école à 12h et les accompagnons par la suite sur le centre.

Les mercredis, nous prenons en compte la matinée d'école et adaptons ainsi le rythme de la journée en fonction des enfants.

Tout en affirmant l'importance des loisirs, nous prenons le temps d'échanger, dans le cadre des réunions d'enfants, sur leurs envies et leurs besoins (se dépenser, se reposer, « ne rien faire », bricoler,...)

L'accueil de loisirs du mercredi se déroule de 12h à 17h30. En complément, nous pouvons accueillir vos enfants jusqu'à 18h30 sur le principe de la facturation à la demi-heure.

## Les vacances scolaires

Les vacances scolaires fonctionnent sur les mêmes bases pédagogiques que nos autres accueils et permettent d'aller plus loin dans leur mise en place. En effet, ces moments permettent aux enfants de se projeter sur la journée, sur la semaine et sur la période.

La journée d'accueil de loisirs se déroule de 8h30 à 17h30. En complément, nous accueillerons si besoin vos enfants dès 7h30 et jusqu'à 18h30 sur le principe de la facturation à la demi-heure.

## Les mini-camps

Nous organisons durant tout le mois de juillet et fin août des séjours de deux à sept nuitées. L'idée est de proposer un moment de vacances différent du quotidien du centre. Depuis deux ans, un séjour plus long se construit aussi sur l'année avec des enfants du CE2 au CM2.

Au sein de l'association, Maxime Cornille prépare ces camps durant l'année scolaire. N'hésitez pas à lui en parler. Des dispositifs d'aide financière au départ en séjours existent. N'hésitez pas à nous contacter, si besoin.

# Les Temps d'Activités Péri-scolaires

## Principes

Les TAP's sont proposés sur la pause méridienne pour que les enfants de GS au CM2 puissent découvrir de nouvelles activités, de nouveaux jeux,..., tout en passant un moment de détente pour pouvoir souffler.

Durant ces moments, plusieurs activités sont proposées en partant des envies d'enfants et des idées de l'équipe d'animation. Un enfant a la possibilité de ne pas venir sur les TAP et il restera alors sur la cour de son école.

## Groupes

Chaque enfant ne pourra être sur un atelier toutes les semaines. Des groupes seront constitués en début d'année scolaire en respectant les amitiés de chacun-e. La rotation des groupes sera alors accessible aux enfants dans leur école et aux parents sur les panneaux d'information d'Anim'Action et des écoles. Le site internet de l'association proposera des articles sur ce que font les enfants sur ces temps.

## Modalités d'inscriptions

Un dossier, communiqué à la rentrée par l'intermédiaire des écoles, devra nous être retourné avant de pouvoir accueillir votre enfant. Pour les enfants ne fréquentant pas un accueil d'Animation sur l'année scolaire, une fiche sanitaire devra être remplie.

Il n'y a pas de cotisation exigée mais une adhésion aux principes des TAP's.

Au sein de l'association, Élodie Relandeau est référente de ces temps. N'hésitez pas à lui en parler.

## Fonctionnement

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âge qui bénéficient chacun d'espaces, d'animateurs et d'animatrices de référence :

- les enfants scolarisés de la petite à la grande section
- les enfants scolarisés en CP et en CE1
- les enfants scolarisés du CE2 au CM2

L'accueil se fait de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 18h30 sur le principe de la facturation à la demi-heure (Cf. Règlement intérieur)

Les équipes sont constituées de permanent-es.

## Le petit déjeuner et le goûter

Ces moments nous paraissent centraux pour l'enfant sur les questions alimentaires et sur les questions de vie quotidienne et de convivialité. Les enfants peuvent s'y exprimer, prendre le temps de se réveiller,... Le choix des aliments permet aussi à l'enfant d'affirmer ses goûts et de travailler la qualité des aliments.

Le petit déjeuner et le goûter n'engendre pas de facturation supplémentaire. Il n'est d'ailleurs pas possible pour un enfant de venir avec son propre goûter par soucis d'équité (sauf pour des situations liées à un PAI).

## L'activité

Les temps péri-scolaires, moments de transition entre la famille et l'école, sont aussi de moments où l'enfant se construit. Nous laissons donc une place importante à l'activité et au choix de l'enfant de pratiquer (bricolage, construction, lecture, jeux symbolique, se reposer,...).

# L'accueil péri-scolaire